



CERTIFICAT DE CONFORMITE IFRA

Nous certifions que les compositions ci-dessous sont conformes aux normes de l'INTERNATIONAL FRAGRANCE ASSOCIATION (51ème Amendement du Code de Pratique/édition 30 juin 2023), si elle est employée dans les classes suivantes à un niveau de concentration maximum d'utilisation mentionné ci-dessous.

Les normes IFRA concernant la restriction d'utilisation sont basées sur des évaluations de sûreté par le groupe d'experts du RESEARCH INSTITUTE FOR FRAGRANCE MATERIALS (RIFM) et sont imposées par le Comité Scientifique de l'IFRA.

L'évaluation des différents ingrédients de la composition est faite selon les standards de sécurité contenus dans la section appropriée du Code de Pratique de l'IFRA. Il est de la responsabilité du client d'assurer la conformité des produits finis (contenant ce parfum) par davantage d'essais si nécessaire.

Concentration d'utilisation maximale :

ANGE

Catégorie	%
Catégorie 1 : Produits pour les lèvres de tous types (rouges à lèvres solides et liquides, baumes, clairs ou colorés, etc.)	0,00%
Catégorie 2 : Produits sans rinçage généralement appliqués sur les aisselles	1,60%
Catégorie 3 : Produits généralement appliqués sur le visage en utilisant le bout des doigts	1,78%
Catégorie 4 : Produits parfumants généralement appliqués sur le cou, le visage et les poignets	30,00%
Catégorie 5A : Produits sans rinçage appliqués le corps	7,60%
Catégorie 5B : Produits sans rinçage appliqués sur le visage	7,60%
Catégorie 5C : Produits sans rinçage appliqués sur les mains	7,60%
Catégorie 5D : Produits sans rinçage pour bébé	7,60%
Catégorie 6 : Produits à rincer à exposition orale et labiale	0,00%
Catégorie 7A : Produits appliqués aux cheveux avec contact de la main à rincer	3,60%
Catégorie 7B : Produits appliqués aux cheveux avec contact de la main sans rinçage	3,60%
Catégorie 8 : Produits à exposition ano-génitale significative	0,70%
Catégorie 9 : Produits à rincer avec exposition du corps et des mains	10,40%
Catégorie 10A : Produits d'entretien ménager principalement en contact avec les mains	10,40%
Catégorie 10B : Produits d'entretien ménager en spray	10,40%
Catégorie 11A : Produits à contact intentionnel avec la peau, mais avec transfert minimal de parfum sur la peau à partir d'un substrat inerte	0,70%
Catégorie 11B : Produits à contact intentionnel avec la peau, mais avec transfert minimal de parfum sur la peau à partir d'un substrat inerte	0,70%
Catégorie 12 : Produits non destinés au contact direct avec la peau, transfert minimal ou insignifiant sur la peau	100,00%

Les informations vous sont communiquées selon l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience et s'appliquent uniquement au produit mentionné ci-dessus qui ne représente qu'un élément de votre produit final.